



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Ensauvagement de la société

Question écrite n° 22159

Texte de la question

M. Bruno Bilde interroge M. le ministre de l'intérieur sur l'ensauvagement dramatique de la société lié à l'explosion des violences physiques gratuites. En effet, le 19 juillet 2019 à Liévin dans le Pas-de-Calais, un homme a été poignardé pour une place de parking. Après avoir reçu deux coups de couteau dans la poitrine et l'abdomen, la victime a été transportée au CHRU de Lille dans un état grave. Le 31 décembre 2018, dans une résidence HLM de Lacroix-Falgarde en Haute-Garonne, une altercation pour une banale histoire de stationnement était à l'origine d'une attaque à la machette et d'une hospitalisation. Les Français ont encore en mémoire le meurtre sordide d'Adrien Perez, poignardé le 29 août 2018 à la sortie d'une boîte de nuit près de Grenoble, après avoir tenté de s'interposer lors d'une rixe entre ses amis et trois individus hostiles. La multiplication des faits divers de ce type illustre une inquiétante réalité. Aujourd'hui, en France, il suffit de presque rien pour être victime d'un déchaînement de violence inouï et dans les cas les plus graves pour perdre la vie. Aujourd'hui, en France, on peut mourir pour « un mauvais regard » comme Théo abattu d'un coup de fusil le 18 mai 2019 dans les environs de Caen, pour un téléphone portable, comme Marie-Bélen, agressée à la sortie du métro La Timone à Marseille, ou pour un match de football comme Mamoudou Barry, enseignant-chercheur guinéen, lynché près de Rouen avant la finale de la coupe d'Afrique, Algérie-Sénégal. Selon la dernière enquête « Cadre de vie et sécurité », en 2017, 672 000 personnes âgées de 14 ans ou plus ont déclaré avoir été victimes de violences physiques commises hors situation de vol ou tentative de vol et hors ménage. La moitié de ces victimes sont des femmes. Plus inquiétant, mais terriblement révélateur du sentiment d'impunité des auteurs, 67 % des atteintes aux personnes se produisent le jour. L'impunité est effectivement le terreau de ces violences extrêmes puisque sur 672 000 faits révélés, seulement 200 000 sont enregistrés par les services de police et de gendarmerie et à peine 70 000 se soldent par une condamnation dont une minorité par une exécution de peine qui est rarement de la prison. Ce bilan édifiant explique qu'en 2018, 40 % des agresseurs étaient des récidivistes. Il lui demande quand il compte mettre un terme à cet intolérable sentiment d'impunité qui donne aux « racailles » le pouvoir de vie ou de mort et quand il compte en finir avec ce laxisme insupportable qui transforme les rues en jungle et la vie des citoyens les plus vulnérables en enfer. Il lui demande ce que compte faire son ministère pour assurer la sécurité, première des libertés, et s'attaquer radicalement à la délinquance sauvage qui gangrène le quotidien de millions de Français.

Texte de la réponse

La violence, sous toutes ses formes, est inacceptable en démocratie. Les services de l'État et plus particulièrement les forces de sécurité intérieure luttent quotidiennement et avec intensité contre toutes les formes de violence et de haine, dans l'espace public comme privé. La police de sécurité du quotidien (PSQ) constitue un axe fort de l'engagement des forces de sécurité intérieure dans la lutte contre toutes les formes de délinquance, de violence physique et de haine. Constituant une approche nouvelle et pragmatique en matière de sécurité, elle vise à replacer le citoyen au cœur de l'action des forces de sécurité, tout en prenant réellement en compte les attentes de la population et des élus, notamment en matière de violences. Déclinée sous l'angle du contact, la PSQ permet une approche renouvelée de la relation de proximité avec la population, un renforcement

de la confiance avec les forces de sécurité et une prévention nettement plus efficace de toutes les formes de violence et d'incivilité, notamment auprès des jeunes. Pour lutter de façon encore plus efficace et déterminée contre certaines violences endémiques localement ancrées, le Gouvernement a décidé la création de quartiers de reconquête républicaine (QRR). Après la mise en place des 15 premiers QRR en 2018, la création de 32 autres a été décidée et annoncée le 21 juin dernier par le ministre de l'intérieur. Ces 32 QRR intègrent de nouvelles zones péri-urbaines sensibles, dont 4 de la gendarmerie nationale, dans l'hexagone et outre-mer. Par ailleurs, la violence et les idées de haine se propagent aussi grâce à internet et aux réseaux sociaux. La plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements permet à tout internaute de signaler en ligne des contenus illicites et aux policiers et gendarmes d'identifier certains auteurs de violence, d'apologie du terrorisme ou d'appels à la haine raciale. Enfin, parce que la sécurité des français est une priorité du quinquennat, les effectifs de la police et de la gendarmerie nationales vont également faire l'objet d'efforts inédits et très significatifs, avec une augmentation globale de 10 000 policiers et gendarmes d'ici 2022. Ces efforts conséquents visent à lutter contre toutes les violences et à garantir la sécurité et l'ordre républicain sur l'ensemble du territoire national.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bilde](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22159

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2019](#), page 7047

Réponse publiée au JO le : [10 décembre 2019](#), page 10761